

Congrès AFSP 2009

Section thématique 40 Les temps de l'écologie politique

Grégoire Wallenborn, Université Libre de Bruxelles, gwallenb@ulb.ac.be

Emilie Mutombo, Université Libre de Bruxelles, ejempaka@ulb.ac.be

Prospective et planification pour un développement durable : deux philosophies du temps hétérogènes et complémentaires

Introduction

En 2006 un Ministère fédéral belge nous a commandé une étude, dont le but n'était rien moins que d'explorer les approches envisageables en vue de l'élaboration d'un plan à long terme pour un développement durable au niveau de la Belgique. Cette demande initiale a été retraduite et précisée en cours de route en une étude des *méthodes participatives de prospective et de planification à long terme*.¹ La question posée portait donc sur la constitution d'un répertoire de méthodes pour élaborer un plan à long terme de développement durable pour la Belgique, ce qui s'est avéré ne pas être une tâche facile. Trois grandes difficultés peuvent être identifiées : 1) La signification de «long terme» et de l'impératif de penser à l'horizon, disons, de 2050. 2) La contrainte du développement durable qui exige une approche intégrée et transversale. 3) La Belgique est petite, mais extrêmement compliquée : ses territoires constitutifs sont hétérogènes, et son architecture institutionnelle est connue pour être embrouillée. Dans la mesure où nous devions répondre en six mois², nous ne savons toujours pas pourquoi nous avons accepté ce contrat, mais sommes heureux de pouvoir aujourd'hui en tirer certaines réflexions. Ce texte peut donc être vu comme un effet collatéral d'une commande impossible.

Le futur est inhérent à la définition du développement durable, notamment via l'invocation aux générations futures. Mais de quoi parle-t-on quand on parle du futur ? Que faisons-nous quand nous pensons au futur dans le cadre du développement durable ? Quel est cet acte singulier de projection de la pensée dans une situation qui n'existe pas encore mais est pourtant destinée à orienter l'action politique présente vers un développement durable ? La question du temps est curieusement très peu abordée dans les études de prospective et de planification. Dans ces exercices le temps apparaît comme un donné, alors qu'il est à la base de l'interrogation initiale. La question de savoir comment on pense le futur, et dès lors quel est le statut de ce futur, n'est quasiment pas posée. Nous verrons que l'évitement de cette question entretient la confusion sur la distinction entre prospective et planification. En effet, ce n'est qu'au prix d'une mutilation de la pensée qu'on peut concevoir planification et prospective comme réconciliables.

Pour tenter de répondre à la commande, nous avons analysé sept cas d'études, exercices de prospectives, de planification à long terme et hybridations des deux. Sur base de cette analyse en termes de forces et de faiblesses, de risques et d'opportunités, diverses leçons ont été tirées. La manière dont la question a été posée et l'analyse de ces différents cas nous ont conduits à mettre en

¹ Le rapport final remis au Service Public Fédéral de Programmation Développement Durable est disponible sur demande. Cette recherche a été financée par la Politique Scientifique Fédérale. Nous avons continué nos recherches sur la prospective dans le projet « Consensus », grâce au programme « Science pour le Développement durable » : http://www.belspo.be/belspo/ssd/science/pr_transversal_fr.stm. Nous remercions notre collègue Tom Bauler qui a participé à ces recherches et dont les discussions ont permis d'enrichir ce texte.

² Heureusement, nous avons pu bénéficier d'un rabiot de trois mois.

évidence le problème de l'articulation entre prospective et planification. Nous allons présenter dans un premier temps une partie des résultats de cette recherche, afin d'expliciter les notions de planification et de prospective et le problème de leur articulation. Dans un second temps, nous explorerons de manière plus spéculative des concepts permettant de mieux saisir prospective et planification comme deux modes de pensée distincts, recourant à des figures du temps hétérogènes.

Méthodologie et résultats de l'analyse des cas

La commande mettant l'accent sur le long terme, nous nous sommes donc intéressés aux méthodes de réflexion et d'anticipation d'un futur lointain, c'est-à-dire au champ de la prospective. Rapidement, il est apparu que, notamment dans le domaine du développement durable, les exercices de planification à long terme dans le secteur public sont peu abondants - ou à tout le moins peu visibles, par contraste avec la relative abondance des expériences qui se revendiquent de la prospective (tous secteurs confondus). Dans le cadre du développement durable et des problématiques complexes, incertaines et ayant des implications à long terme, on observe à tout le moins le succès des méthodes de modélisation et de construction de scénario, et notamment une évolution des missions des entités planificatrices vers davantage de prospective.³ En effet, au vu de la littérature et des analyses existantes des démarches de prospective, l'idée semble admise selon laquelle un exercice de prospective bien conduit, institutionnellement intégré, politiquement opportun, méthodologiquement robuste peut, le cas échéant, se substituer *mutatis mutandis* à une démarche de planification à long terme jugée souvent trop difficile d'un point de vue procédural, et substantiellement trop dirigiste. Davantage que la réalisation de plans, nous avons donc analysé des exercices de prospective, d'abord en tant qu'éléments évidents et incontournables de toute planification à long terme, mais aussi en tant que processus pouvant partiellement se substituer aux difficultés de réalisation d'une planification.

Nous avons donc analysé sept exercices de prospective et/ou de planification, réalisés à divers niveaux géographiques et institutionnels, et appliqués à différents types de sujets. Face à la multitude de cas rencontrés, le critère de sélection principal a été de composer un éventail d'exercices qui se caractérisent par une forte diversité des cas à analyser. Nous avons ainsi rassemblé des exercices mis en œuvre dans le cadre de villes, de territoires sub-nationaux, de régions transnationales, ou encore dans un cadre mondial, et portant sur le développement (économique ou durable) ou sur un secteur particulier.⁴ Après avoir analysé leurs forces et leurs

³ En France, le Premier ministre Dominique de Villepin a annoncé, fin octobre 2006 , « la transformation du Commissariat général du plan par un centre d'analyse stratégique [...] destiné à des activités de prospective et de stratégie. » (<http://www.actu-environnement.com/ae/news/1363.php4>). En Belgique, au-delà des activités de prévisions socio-économiques, le Bureau fédéral du Plan est également chargé de procéder à des « analyses structurelles à moyen et long terme, principalement dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux » (www.plan.be/en/instit/law19941221_fr.pdf) ainsi que des missions de prospective dans le cadre de la loi de 1997 relative à la politique fédérale de DD.

⁴ VISIONS (Europe et Venise) :Van Asselt M.B.A., Rotmans J., Rothman D.S., /Scenario Innovation. Experience from European Experimental Garden/, UK, Taylor&Francis Group, 2005

WORLD WATER VISION: www.worldwatercouncil.org <<http://www.worldwatercouncil.org>> (Conseil Mondial de l'Eau

PAYS BASQUE 2010 : www.lurraldea.net <<http://www.lurraldea.net>> (Conseil des élus et Conseil de développement du Pays Basque)

OBJECTIF 2020 : www.nordpasdecalais.fr/sstadt/dyn/index.htm <<http://www.nordpasdecalais.fr/sstadt/dyn/index.htm>> (Conseil Régional du Nord Pas de Calais)

BALTIC 21 : www.baltic21.org <<http://www.baltic21.org>> (Agenda 21 for the Baltic Sea Region)

TRANSITION MANAGEMENT : Rotmans, J., Kemp R., Van Asselt, M.B.A, « More evolution than revolution: transition management in public policy », /Foresight/, 2001. 3(1), pp. 15-32.

faiblesses, ainsi que les opportunités et éventuels risques d'une mise en œuvre dans le contexte belge, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'existe pas de méthodes standard, prêtes à l'emploi, et parmi lesquelles on pourrait choisir la plus adaptée à la Belgique et aux objectifs du développement durable. Une des raisons est que cela dépend essentiellement des objectifs politiques précis, auxquels la méthode doit être adaptée, et donc à chaque fois réinventée.

En revanche, nous avons pu mettre en évidence une structure-type, constituée d'étapes spécifiques. Cette structure est une manière de schématiser a posteriori la réalité complexe de processus plus ou moins organisés, aux contours tantôt définis à l'avance tantôt improvisés, mais selon des logiques à chaque fois différentes et dépendantes des objectifs poursuivis, des contextes et des acteurs spécifiques. Face à l'analyse de ces cas diversifiés, notre grille d'analyse s'est avérée robuste. Voici les huit étapes que nous avons identifiées.

- A. Définition des thèmes de travail. Il est indispensable de définir et délimiter précisément le système étudié. Il s'agit de décomposer de manière analytique le domaine de travail dans lequel l'exercice évoluera : généralement, soit en respectant les découpages institutionnels ou administratifs en vigueur, soit en se basant sur une certaine conception du développement durable. Il semble en effet impossible d'aborder le développement durable sans définir les enjeux auxquels il répond. Quels sont les problèmes à traiter ? Comment les hiérarchiser pour être sûr à la fois d'embrasser l'ensemble des problèmes importants et de ne pas les multiplier *ad libitum* ? Il est donc important que les acteurs du processus formalisent à un moment donné les thèmes qui seront abordés prioritairement.
- B. Elaboration d'un diagnostic. Si les exercices de prospective et de planification démarrent souvent sur le constat d'une transition majeure à gérer, et donc du constat d'une situation actuelle insatisfaisante ou menaçante, le simple constat intuitif n'est bien entendu pas suffisant. Quelle est la situation actuelle et objectivée du système étudié ? Ce diagnostic, selon les données disponibles, peut porter uniquement sur la situation présente ou sur les transformations des dix ou vingt dernières années selon l'horizon temporel choisi. La démarche permet d'alimenter un exercice avec une plus grande connaissance du système à analyser, indépendamment des idées préconçues ou des intuitions qui peuvent exister sur l'état du système, ses points forts et points faibles, etc.
- C. Identification des variables et des tendances. Quels sont les éléments qui constituent et structurent le système et quelles sont ses tendances ? Pour pouvoir aborder la question de l'anticipation des développements et des mutations, il est nécessaire d'identifier ces éléments susceptibles d'influencer le futur, la forme que prendra le système étudié dans l'avenir (acteurs, facteurs, secteurs, etc.), et à comprendre comment se profilent à l'heure actuelle leurs tendances. Cette étape se penche notamment sur les relations qui unissent ces multiples variables, et qui se manifestent dans les tendances lourdes, notamment afin de mieux déchiffrer le système et sa dynamique actuelle.
- D. Construction d'évolution(s). L'objectif central d'une étude de prospective sera de répondre à des questions comme « *Que peut-il advenir ?* » et/ou « *Que voulons-nous qu'il advienne ?* ». Par conséquent, une telle étude se caractérise aussi par la construction d'un ou plusieurs cheminement(s) proposant une/des évolution(s) du système, *possible(s)*, *probable(s)* ou *souhaitable(s)*. La construction d'*évolutions probables* consiste en la projection d'un développement *Business As Usual* et de ses éventuelles variantes ; c'est-à-dire le prolongement des tendances existantes afin d'imaginer le développement du système si la structure et la finalité du système ne sont pas sujets à des variations fondamentales. Mais il est également

intéressant de travailler précisément sur l’irruption d’évènements inattendus, de « *wild cards* », afin de faire émerger un ensemble d’*évolutions possibles*. En mettant l’accent sur les incertitudes, les ruptures de tendances, les transformations technologiques, sociétales, culturelles, vraisemblables à un horizon plus ou moins éloigné dans le temps, il est possible de se préparer à toutes sortes d’éventualités. Les *évolutions souhaitables* sont, elles, le fruit d’une réflexion sur le monde souhaité et désiré. Selon les ‘écoles’, un ou plusieurs cheminements peuvent être construits en fonction des valeurs et perceptions du système que peuvent avoir les divers participants.

- E. Construction d’image(s) finale(s). L’accent porte ici sur *l’état futur du système indépendamment de la manière d’y parvenir*, sur une représentation du système tel qu’il est souhaité par les acteurs de l’exercice. Il peut en exister plusieurs, mais, dans un exercice visant la réalisation d’un plan ou d’une stratégie à long terme, il est souvent nécessaire de parvenir à une représentation unique et partagée par les acteurs impliqués dans l’exercice. Celle-ci sert alors, à la fois de base et de moyen pour l’élaboration d’un langage commun. C’est au travers de la construction d’une telle image générale de la société, que peut se mettre notamment en place le dialogue entre les différents acteurs et secteurs aux intérêts divergents à court ou moyen terme. Cette étape peut ainsi préparer les négociations nécessaires pour parvenir à la sélection d’objectifs précis et de mesures concrètes. L’image finale peut notamment être la projection dans la réalité de principes de durabilité, reflétant une société souhaitable où ces différents principes et valeurs seraient appliqués.
- F. Identification des objectifs. Par nature dans un exercice de planification, mais parfois aussi dans un exercice de prospective, les réflexions ont pour but d’aboutir à des conclusions concrètes quant aux objectifs qu’il faudrait atteindre. Plus spécifiquement, cette étape vise à préciser les objectifs et à les rendre cohérents, entre eux, mais aussi par rapport aux principes structurants l’exercice. Ces objectifs peuvent être établis pour un horizon temporel de long terme identique à celui choisi pour la phase prospective (entre 20 et 50 ans) ; mais ils peuvent également être déterminés pour un horizon temporel à plus court terme (par exemple 10 ans).
- G. Détermination des mesures. Au-delà de l’identification des objectifs, l’exercice peut se prolonger par la conception de mesures. Remarquons que l’on peut concevoir l’élaboration de mesures sans que des objectifs précis aient été définis. De même que pour l’étape d’identification des objectifs, le premier temps de la réponse peut se situer au niveau de la phase de prospective à proprement parler, les différents protagonistes proposant une série de pistes plus ou moins concrètes.
- H. Construction d’un monitoring. L’étape de monitoring comprend au premier plan l’ensemble des dispositifs de contrôle et d’évaluation de la mise en œuvre des mesures. Cette étape est particulièrement utile si l’exercice de prospective et de planification est réalisé selon un cycle institutionnel déterminé (comme dans le cas du *Plan fédéral pour un Développement Durable* en Belgique qui est « revu » tous les quatre ans). Au-delà du contrôle des mesures et de leur implantation, le monitoring doit permettre de réviser les mesures, les objectifs, et même les thèmes selon les évolutions réelles du système au fur et à mesure des années qui s’écoulent et de la réalisation des objectifs fixés. En effet, petit à petit, le système se transforme, les priorités aussi se modifient, et le plan élaboré doit être adapté. L’évaluation peut être continue ou à échéances fixes, et repose le plus souvent sur des indicateurs ad hoc choisis ou construits en fonction des objectifs fixés.

Si un enchaînement linéaire, partant de l’étape A pour aboutir à l’étape H, des étapes esquissées ci-dessus paraît logique et pourrait à première vue s’interpréter comme un cycle « normal » de

prospective et de planification, il existe en fait une multitude de possibilités comme l'illustre le tableau 1 présentant les séquences spécifiques à chaque cas. On constate que les huit étapes ne sont pas nécessairement présentes dans chaque exercice. Par ailleurs, l'ordre et la séquence des étapes ne sont pas prédéterminés. Certaines mesures peuvent également être répétées dans le processus. Ce sont précisément ces différences qui caractérisent les méthodes suivies. Chaque cas est unique, même si il est possible de discerner des schémas récurrents.

<i>Etapes</i>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	...
VISIONS-Europe	A	C	D	F							
VISIONS-Venise	A	C	E	D	C	D					
World Water Vision	A	D	C	H	E	F					
Pays Basque 2010	C	B	E	F	G	A	B	C	D	G	
Objectifs 2020 (Nord-Pas de Calais)	A	B	C	D	F	G	F	G	H		
Baltic 21	F	A	B	C	E	F	D	G	D	H	
Transition Management	A	F	E	D	F	G	H				

Tableau 1. Analyse des cas d'étude

La structure que nous avons dégagée permet non seulement d'analyser des cas existants, mais aussi de décrire des agencements types. Nous en donnons des exemples ci-dessous, qui sont des caricatures théoriques, loin de pouvoir rendre compte de la complexité des exercices réels, mais qui aident à préciser ce que nous entendons par prospective et planification.

Prospective pure. Ce qui pourrait s'appeler *prospective pure* est un processus qui ne contient que les étapes *définition des thèmes de travail* (A) à *construction d'image(s) finale(s)* (E). Un tel processus n'a donc pas d'ambition relative à la réalisation d'objectifs : il sert avant tout à prendre conscience des enjeux actuels en imaginant les futurs possibles et souhaitables. Une prospective pure ne passe pas nécessairement par toutes les étapes (*élaboration d'un diagnostic* (B) peut par exemple être omis), ni dans un ordre strictement linéaire de (A) à (E). Dans cette logique, une telle prospective pure, si elle est réalisée de manière périodique et inclut une étape *construction d'un monitoring* (H), pourrait être qualifiée de veille prospective, ou technologique si elle porte sur un secteur d'activités précis, par exemple les télécommunications.

Planification pure. La planification pure n'est faite que des étapes *identification d'objectifs* (F) à *élaboration d'un monitoring* (H). Elle repose toutefois souvent implicitement (et même parfois explicitement) sur un diagnostic (B), voire sur une identification des variables et des tendances (C) et sur une image finale (E). Si les étapes *identification d'objectifs* (F) et *détermination des mesures* (G) semblent incontournables, le monitoring (H) semble être moins présent ou, du moins, souvent négligé.

Forecasting et backcasting. Lorsque l'étape *construction d'évolution(s)* (D) précède *construction d'image(s) finale(s)* (E), nous retrouvons un processus de *forecasting* (ou de type *looking forward*) puisque l'on avance de la situation présente vers le futur. Mais si (E) vient avant (D), on obtient un schéma-type de *backcasting* (ou *looking backward*), où l'on commence par fixer la représentation de l'état souhaité avant de tracer le cheminement, ou un ensemble de chemins, qui pourra y mener. Dans ce contexte (D) devient la construction d'évolutions *souhaitées*. De la même manière, un processus qui ferait précédé *identification des objectifs* (F) à *construction d'évolution(s)* (D) impose des contraintes à l'étape (D) qui doit notamment veiller à ce que la description de l'évolution soit compatible avec les objectifs fixés. Un exercice de backcasting peut par exemple

commencer par (E) (*construction d'image(s) finale(s)*), enchaîner sur (F) (*identification d'objectifs*), poursuivre par (D) (*construction d'évolution(s)*) (avec une étape *identification des variables et des tendances* (C) implicite).

Comment articuler prospective et planification?

Pour présenter le problème du lien entre la prospective et la planification, nous pouvons rassembler les étapes A à H en trois groupes principaux. Comme le montre le tableau 2, les trois premières étapes (A, B, C) appartiennent à ce qu'on peut appeler la définition du problème. Les deux dernières étapes sont clairement situées dans la catégorie de planification. Mais il ya 3 étapes (D, E, F) qui se rapportent à la fois aux catégories de prospective et de planification.

Définition du problème	A. Définition des thèmes de travail B. Elaboration d'un diagnostic C. Identification des variables et des tendances
Prospective et planification	D. Construction d'évolution(s) E. Construction d'image(s) finale(s) F. Identification des objectifs
Planification	G. Détermination des mesures H. Construction d'un monitoring

Tableau 2

Contrairement aux cas théoriques mentionnés plus haut, les exercices réels sont toujours hybrides, ils ont toujours une volonté affichée d'être à la fois un exercice de prospective et de planification. Toutefois, les exercices parvenant à parcourir l'ensemble des étapes sont rares, et ceux qui le font (Objectif 2020, Pays Basque 2010) y parviennent d'une manière obscure, notamment parce que les acteurs impliqués changent entre la phase prospective et la phase planificatrice. En définitive, chaque cas semble privilégier l'une ou l'autre option. Si l'objectif est de parvenir à une image finale cohérente, il semble alors difficile de déterminer de manière précise des mesures et leur suivi. A l'inverse, la mise en œuvre de mesures concrètes ne nécessite pas l'élaboration d'une image finale détaillée, qui s'inscrit par ailleurs dans un autre horizon temporel. Pourtant de nombreux chercheurs en prospective estiment que le lien avec la planification pourrait et devrait être fait de manière plus explicite.⁵

La difficulté à établir un lien entre la prospective et la planification est en première analyse due au problème de la définition de ces deux « domaines ». Les études de prospective et celle de planification ne sont pas caractérisées par des méthodes claires et précises, qui seraient

⁵ Voir par exemple Kelly et al. (2004), Cole (2001).

reproductibles, même si certains auteurs tentent d'organiser leurs pratiques en se constituant des «boîtes à outils ». Les « études du futur » ne répondent pas à une définition consensuelle. En outre, la discipline est représentée par des termes différents, en fonction du contexte culturel : *future studies, foresight*, futurisme, futurologie, prospective. En français, le terme « prospective » (substantif) a été introduit par Gaston Berger dans les années 1950.

La prospective forme-t-elle une discipline ? Cette question est un sujet de controverse. Beaucoup de manuels et d'articles présentent la prospective comme une discipline scientifique (Barbieri Masini 2000, Bell 2002). En outre, il y a une différence entre la manière dont les *futures studies* sont présentées dans la revue *Futures* par exemple (Slaughter 2002) et des auteurs français comme Godet ou Mermet. Ce qui distingue les écoles ce sont des méthodes plus ou moins stabilisées. Selon Marien (2002), les *future studies* ne constituent pas un champ ou une « communauté scientifique ». Elles n'ont pas d'objet d'étude bien défini et stabilisé. Elles concernent plutôt : «les futures probables, les futurs possibles, les futurs préférables, les changements actuels, les vues panoramiques, le questionnement » (Marien 2002). Selon Marien, ces six modes de pensée devraient idéalement être mobilisés dans chaque étude de prospective, mais c'est rarement le cas. En tant que vaste champ d'enquête, la prospective explore et représente ce que le présent pourrait devenir à partir de multiples perspectives interdisciplinaires. Ce problème de la combinaison de différents modes de pensée est très semblable à la question du développement durable.

Nous pouvons définir provisoirement la prospective comme l'ensemble des recherches et études concernant le futur et l'évolution des systèmes, fondées sur la réflexion, la prévision et l'anticipation, et visant à identifier et comprendre les mutations en cours et à venir, et les formes possibles de l'organisation d'un système dans un futur éloigné, afin d'informer les décisions et actions du présent. Cette façon de définir la prospective est quelque peu académique : cette définition donne des informations et fait semblant d'être neutre. Il est cependant clair que le « moteur » de la réflexion prospective ne réside pas dans cette attitude de chercheur sérieux : l'avenir n'est pas un objet ou un fait, il est produit par un objet de pensée. La « définition académique » est généralement ce que les chercheurs produisent à la fin de leurs travaux, en occultant les motivations, voire les émotions, qui les font penser. Notre intention ici n'est pas de se baser sur une définition consensuelle, mais de comprendre quels sont les modes de pensée qui peuvent mener à une telle définition.

Nous avons vu que la planification couvre en partie les mêmes étapes que la prospective, mais d'un point de vue différent. La planification est une notion multiple, dont l'essence est liée à la réflexion sur l'avenir et aux actions à poser pour orienter cet avenir. Elle peut être définie comme un processus de décision et de gestion, mené par le politique, éventuellement informé par des experts, voire de plus en plus par des acteurs sociaux, visant à définir, à un horizon fixé dans le temps, un état futur désirable de la société, les étapes à suivre pour l'atteindre et les moyens nécessaires pour y parvenir. Il s'agit également d'une définition académique : la réalité est beaucoup plus diversifiée.

La prospective et la planification ne sont pas des démarches totalement opposées. De nombreux exercices de planification ont une dimension prospective, et il existe de nombreux exercices hybrides. Mais chacune met l'accent sur des aspects différents, donne lieu à différents types de perspective, travaille selon des modes de pensée différents. Les deux types d'exercices doivent donc être contrastés plutôt qu'opposés. Dans l'espoir de pouvoir concilier les études de prospective et de planification, Sam Cole (2001) a analysé les différences entre les deux domaines. Tandis que la prospective s'attache au long terme et produit une diversité d'alternatives⁶ et de points de vue, la

⁶ Il est intéressant de constater que le sens du terme « alternative » est passé d' « énoncé de plusieurs propositions telles que si l'une est vraie les autres sont nécessairement fausses » à « option, branche d'une alternative », proposition qui se distingue de la plus probable.

planification est plus ancrée dans les problèmes réels. La planification se base sur des prévisions et la quantification de variables bien définies. Du point de vue de la prospective, ces plans sont condamnés à l'échec car ils sous-estiment généralement les incertitudes liées aux interactions entre les différents domaines. La planification pense à *ce qui sera*, à partir d'une institution définie, et elle recherche une réponse concrète à certains problèmes. Par contraste, la prospective s'intéresse à ce qui pourrait être, et se base sur la créativité pour penser en dehors des conventions (« thinking out of the box »).

Au niveau du but et de la méthodologie, la prospective est une étude exploratoire et une approche positive, alors que la planification est basée sur l'analyse stratégique et vise à fixer les priorités.⁷ La prospective est essentiellement une activité d'analyse de la situation actuelle et de réflexion sur la multiplicité des devenirs possibles, alors que la planification porte sur l'identification du chemin optimal pour atteindre un objectif explicite. Une étape commune à la prospective et à la planification est la construction d'une image finale. Mais cette image finale revêt des formes différentes. En prospective, il s'agit plutôt d'une vision qui tente de produire une image globale de la situation explorée. En revanche, dans la planification, le but est d'arriver à un état fixé par un ensemble d'indicateurs. Un exercice de prospective conduit souvent à plusieurs images finales, ou à différents scénarios, alors que la planification a pour vocation de mettre en œuvre un état défini. Une autre étape commune aux deux exercices est l'identification des objectifs. Toutefois la nature des objectifs leur est différente. Un exercice de planification exige que les objectifs soient quantifiés, ou au moins bien définis. En revanche, les objectifs d'un exercice de prospective est de penser des situations qui respectent des principes généraux, tels que la durabilité ou la cohésion sociale. Les résultats obtenus sont également différents : d'une part, la prospective produit un cadre de réflexion à propos de situations à long terme, d'autre part, la planification mène à des mesures précises à court et moyen termes. Les acteurs impliqués dans la réalisation de l'exercice sont également différents. Comme un exercice de prospective nécessite la prise en compte de différents points de vues et imaginations, des personnes défendant des intérêts différents sont généralement impliqués. Par contraste, un exercice de planification de développement durable est typiquement pris en charge par l'administration, à partir d'un déclencheur politique. Le tableau 3 reprend quelques-uns de ces contrastes.

Prospective		Planification
Approche exploratoire et positive	But et méthodologie	Analyse stratégique Hiérarchisation des priorités
Ensemble des devenirs : désirables, plausibles, probables	Devenirs	Réalisation d'un devenir choisi
Plusieurs images : liens multiples	Image finale	Un état final : décrit par un ensemble d'indicateurs
Basé sur des principes généraux	Moyens	Quantifié ou bien défini
Situation à long terme	Résultats	Mesures à court et moyen terme

⁷ Propos tirés de l'intervention de M. Alain Ayong Le Kama, Professeur d'économie à l'Université de Lille, Conseiller scientifique auprès du service économie, statistiques et prospective au Ministère des transports, de l'Équipement, du tourisme et de la Mer, lors du séminaire du 7 décembre 2006, *Faisabilité et usages d'études de prospective pour une planification à long terme du développement durable*.

Parties prenantes : groupes hétérogènes	Acteurs	Politique et administrations (+ experts)
---	---------	--

Tableau 3 : contrastes entre prospective et planification

Cole (2001) appelle les planificateurs à élargir leurs points de vue, à prendre en compte le long terme et ses incertitudes, et à s'appuyer sur des sources disciplinaires multiples. Il espère ainsi que les planificateurs pourront enrichir leurs pratiques. Nous formulons une autre hypothèse, qui s'écarte des pratiques disciplinaires. Nous voudrions montrer la force et l'intérêt de la prospective sans vouloir la réduire à un champ disciplinaire. L'enjeu sera de montrer que ce mode de pensée est très courant. Nous voudrions pouvoir mettre des mots sur une activité « naturelle » de la pensée, afin de pouvoir en renforcer la puissance. Nous partons du constat étonnant que finalement les approches théoriques de la prospective présentent très peu de réflexions sur le temps et ses figures qui sont mobilisées.

Afin de bien distinguer prospective et planification, nous procéderons en deux temps. Premièrement, il est essentiel de comprendre comment les propositions prospectives et planificatrices sont reliées au présent. Il est en effet crucial de partir de l'*activité de penser le futur*, et non du futur comme objet d'étude. D'une part, il est curieux de penser que le futur ressemble à un objet actuel. D'autre part, lorsque le futur est pris comme objet, on risque de le faire ressembler au passé et au présent, ce que veut précisément éviter la prospective. Le second temps de notre démonstration s'attachera à exposer l'ontologie particulière des propositions prospectives, qui ne relève pas d'un simple potentiel à réaliser, mais d'un procès créatif qui produit une multiplicité de propositions compossibles. La prospective implique une pensée particulière du temps. Pour expliciter cette pensée, nous allons mobiliser des philosophes qui ont mis en cause la distinction sujet / objet afin de pouvoir se centrer sur l'activité de penser le futur.

La question du présent

La question du temps et de sa définition est une des plus épineuses en philosophie, et a donné lieu à de nombreux paradoxes.⁸ On connaît la phrase de Saint-Augustin : « Qu'est-ce que en effet que le temps ? Qui saurait en donner avec aisance et brièveté une explication ? ... Si personne ne me pose la question, je le sais ; si quelqu'un pose la question et que je veuille expliquer, je ne sais plus. »⁹ Si on fige le temps dans une définition, on s'expose à des apories mais, à l'inverse, on peut considérer le temps comme ce qui permet à des propositions en apparence contradictoires de se succéder sans que le tissu du réel n'en soit déchiré pour autant. Par exemple, un même individu peut être tantôt triste, tantôt joyeux.

Whitehead fait remarquer que pour penser l'articulation entre passé, présent et futur, il convient de se concentrer sur ce qui se passe en chaque seconde. Notre habitude de penser le temps comme une histoire, au rythme de siècles et années, nous mène à une mauvaise abstraction. « Il en résulte que nous concevons notre lien au passé ou au futur par un simple effort d'imagination purement abstraite, sans qu'intervienne aucune observation d'un fait particulier. Si nous admettons cette conclusion, nous n'avons aucune preuve réelle qu'il y ait eu un passé, ni qu'il y aura un futur. Notre ignorance à ce sujet est complète. [...] Lorsque nous considérons notre observation directe du passé, ou du futur, nous devrions nous limiter à des laps de temps de l'ordre d'une seconde, ou même de fractions de seconde. » (1993, p. 249-250). La philosophie de Whitehead a pour ambition de ne pas séparer le procès de pensée du procès de réalité : les deux sont produits dans le même mouvement. C'est à cette condition que la philosophie pourra éviter les mauvaises abstractions. Le philosophe

⁸ Voir par exemple Souriau (1937) Couloubaritsis & Wunenberger (1997).

⁹ Confessions, XI, 14, 17.

invite donc à s'intéresser à sa propre activité : « qu'est-ce que je fais quand je pense ? ». Cette philosophie demande que les catégories qui permettent de dire des énoncés plausibles et neufs parlent aussi bien de la pensée que de la réalité — étant entendu que la pensée fait partie de la réalité. Les réalités sont évidemment très diverses, mais l'exigence whiteheadienne impose que ce soient les mêmes catégories qui puissent les décrire, sous peine d'avoir des domaines de la réalité qui ne communiquent pas — alors que manifestement les différents domaines de réalité sont liés entre eux. Dans la mesure où la prospective est une tentative de décloisonnement des domaines, cette exigence apparaît comme un bon point de départ.

La philosophie de Whitehead permet d'expliciter une intuition que nous avons rapidement eue en analysant les exercices de prospective et de planification : tous parlent du présent, mais de *points de vue* différents. La différence entre la prospective et la planification ne réside pas dans la distinction présent / futur. Les deux approches soulèvent la question du « devenir » plutôt que celle du « fait à venir » ou de l'« objet futur ». Les études de prospective et de planification sont des points de vue différents sur la situation actuelle. Elles concernent l'enchevêtrement actuel des lignes de fuite. Elles suggèrent une direction à partir du présent, selon différentes perspectives : un plan d'action pour la planification, une société virtuelle pour la prospective. Elles portent donc plus sur l'analyse des potentialités de la situation actuelle que sur la réalisation de l'avenir. Dans la pensée du futur, il ne s'agit pas d'analyser un sujet qui désire et un objet qui se fait, mais l'ensemble des êtres constitutifs d'une expérience. Cet « être ensemble » peut être ultérieurement analysé en sujet et objet. L'expérience est grosse de possibles. Les possibles, c'est ce qu'on est capable d'anticiper dans une situation présente.

Les prospectivistes rappellent souvent que le but de penser l'avenir n'est pas de prédire ce qui va arriver, mais plutôt d'envisager des alternatives. Bien que nous ne puissions pas connaître l'avenir, nous pouvons proposer un éventail d'autres futurs et évaluer les hypothèses qui les sous-tendent. En tant que discipline, la prospective se donne un cadre et un ensemble de techniques qui permettent de tester la plausibilité des futurs possibles. La motivation de la prospective est de mieux comprendre ce qui est susceptible de se produire, afin d'être en mesure de prendre de meilleures décisions pour le présent. Les scénarios éclairent plus le présent (et ses incertitudes) que le futur. Les scénarios n'ont pas un rôle de prévision, mais de réflexion sur les possibles. Ils débouchent rarement sur des décisions politiques, mais servent plutôt à donner un sens à la « prise en compte » des dimensions hétérogènes mais intrinsèques du thème de travail.

Whitehead poursuit : « Assurément le futur n'est pas rien. Il vit activement dans son monde antécédent. Chaque moment de l'expérience se révèle être une transition entre deux mondes, le passé immédiat et le futur immédiat. Voilà ce que nous livre continuellement le sens commun. En outre, l'immanence de ce futur immédiat dans le présent implique un certain niveau de définition structurale. » (250) Tout n'est donc pas possible. Le futur est contraint. L'analyse des possibles doit respecter les rôles respectifs du passé, du présent et du futur. Le passé intervient à la fois comme cause efficiente de la situation présente et comme réservoir d'expériences, de connaissances. Le présent est constitué d'événements contemporains, qui « se définissent par l'indépendance causale qu'ils ont les uns des autres » (254). Nous sommes donc libres dans une certaine mesure, et le futur se présente comme « autocréation téléologique », c'est-à-dire comme espace de créativité en vue d'une fin.

« Prospectiviste » ne désigne donc pas quelqu'un, mais plutôt une activité intellectuelle : l'activité d'anticipation, de projection vers le futur, mais prise dans un présent et suscitée par un passé. Dans le domaine de la construction de scénarios, par exemple, les méthodes de *forecasting* (prévision ou prospective) et de *backcasting* (rétrrospective) ne s'appliquent pas à des cas distincts, mais sont des moyens d'alterner les points de vue sur un problème, des modes de pensée qui font apparaître autrement les relations de la situation présente. Adopter le point de vue du long terme agit comme

un brouilleur de liens trop sûrs : les incertitudes deviennent trop importantes et divergentes pour tomber sous une prédition fiable. Les moments prospectivistes alternent avec d'autres moments, comme penser la réalité actuelle, penser à des événements passés, ou penser la question politique. Cette façon de penser les éléments de l'aventure humaine est aussi ce que recouvre le terme « développement durable ». Dans le cadre du développement durable, les exercices de prospective posent la question du devenir dans un environnement dans lequel les contraintes sont de plus en plus fortes. Le futur pèse de plus en plus sur le présent. Dans la perspective du développement durable, les futurs probable, possible, plausible, et préférable sont évidemment liés. Mais ce qui caractérise le développement durable est l'insistance sur le terme préférable.

Le grand intérêt de penser le futur est d'entrevoir la multiplicité des possibles.¹⁰ Les rêves et les espoirs sont nombreux dans les scénarios de prospective : les rêves sont à la base de la construction de scénarios (Cole 2001, Godet 2004). Mais les rêves, pour ne pas être vains, doivent se connecter aux devenirs. Nous avons besoin d'apprendre à ne pas décalquer le futur sur le présent. Le temps qui passe est toujours porteur de nouveauté. Tandis que la planification est un prolongement de la situation présente, la prospective exige de pouvoir penser pleinement les possibles et souhaitables. Pour ne pas verser dans l'utopie, dans la mauvaise abstraction, il est important de comprendre que les possibles sont au présent, et pas des projections dans un futur éloigné. En outre, si les propositions prospectives sont des images du futur, rien ne nous prévient de les faire ressembler au présent — comme la mauvaise science fiction le montre. Pour ne pas tomber dans la planification, nous devons comprendre le rôle que jouent les propositions prospectives.

La nature des propositions prospectives

Une ancienne querelle philosophique porte sur « les futurs contingents ».¹¹ Ce problème concerne la nature des propositions qui portent sur l'avenir. Cette controverse est intéressante pour comprendre la *logique* qui préside aux propositions prospectives. Le débat porte sur la valeur de vérité des énoncés qui sont au futur et pourraient ne pas arriver. Prenons un exemple : « La perte de la biodiversité sera arrêté d'ici 2010 ». Selon le principe de la bivalence, cette proposition doit être vraie ou fausse. Si cette proposition est vraie, alors elle est vraie aujourd'hui, hier et demain, car la vérité logique est intemporelle. De même si elle est fausse. Cela signifie, selon cette même logique, que l'avenir est complètement déterminé par des propositions univoques — même si nous n'avons pas accès à l'ensemble de ces propositions. Cette logique implique donc que le futur n'est pas contingent. Ce problème concerne le statut ontologique de l'avenir, et donc de l'action de l'homme : l'avenir est-il déterminé ou pas ? La nécessité logique semble être ruinée par la nécessité réelle. Comment penser le futur contingent sans aussitôt le transformer en futur déterminé et nécessaire ?

Aristote a résolu le problème en affirmant que le principe de la bivalence a trouvé son exception dans ce paradoxe de la proposition prospective : dans ce cas précis, ce qui est impossible, c'est que les deux options soient possibles en même temps. Soit le déclin de la biodiversité aura été stoppé d'ici 2010, soit elle ne le sera pas. Ces deux options ne peuvent être considérées simultanément. Aujourd'hui, elles ne sont ni vraies ni fausses, mais si l'une est vraie, alors l'autre est fausse. Le principe de la bivalence est donc préservé, même pour les propositions qui portent sur le futur : ce qui est vrai n'est pas une proposition, mais l'alternative elle-même. Pour Aristote, la logique prévaut

¹⁰ Bergson le dit ainsi : « Ce qui fait de l'espérance un plaisir si intense, c'est que l'avenir, dont nous disposons à notre gré, nous apparaît en même temps sous une multitude de formes également souriantes, également possibles. Même si la plus désirée d'entre elles se réalise, il faudra faire le sacrifice des autres, et nous aurons beaucoup perdu. L'idée de l'avenir, grosse d'une infinité de possibles, est donc plus féconde que l'avenir lui-même, et c'est pourquoi l'on trouve plus de charme à l'espérance qu'à la possession, au rêve qu'à la réalité. » Henri Bergson - Essai sur les données immédiates de la conscience (1948, p. 7).

¹¹ Voir par exemple Giard (s.d.)

sur l'ontologie : les êtres viennent après la logique. L'ontologie est faite de propositions qui respectent le principe de bivalence.

Dans le cadre de la prospective et planification, la question est de savoir en vertu de quels critères une proposition serait considérée comme vraie ou fausse. L'art de la planification est de faire en sorte qu'une proposition devienne vraie (ou fausse). En revanche, la prospective produit des propositions qui sont toutes vraies en même temps. Du point de vue de la prospective, il faut pouvoir affirmer en même temps que la biodiversité sera stoppée en 2010 et qu'elle ne le sera pas. Les propositions prospectives sont beaucoup plus complexes que les propositions qui concernent des faits et obéissent au principe de bivalence (vrai/faux). Les propositions prospectives portent sur des futurs souhaitables, plausibles et probables, à savoir sur tout ce qui est virtuel dans une situation présente. L'ontologie de la prospective est faite d'une multiplicité de propositions compossibles¹² : les différentes propositions produites au contact du futur sont possibles ensemble. Alors que la planification obéit à un principe d'exclusion (soit vrai, soit faux), la prospective applique un principe d'addition (vrai et vrai et...). Les conditions dans lesquelles les propositions prospectives seront actualisées ne sont pas encore connues : ces conditions seront actualisées avec les propositions elles-mêmes. L'actualisation de l'une de ces propositions, c'est ce que Gilles Deleuze appelle un événement. Une fois que cette proposition est actualisée, elle reçoit de nouvelles significations.

La logique de la planification est basée sur le principe de bivalence, tandis que la réflexion prospective élabore des propositions compossibles. Les propositions planificatrices sont liées à un potentiel, à une situation possible qui existe déjà, en raison de capacités sur lesquelles on peut compter, qu'elles soient présentes ou disponibles. Tandis que la planification est une tentative de respecter la logique bivalente, notamment au travers du monitoring, la prospective échappe à ce principe. L'ontologie des propositions de planification est constituée de faits et de substances. L'ontologie des propositions prospectives est faite de relations entre les propositions et d'événements qui redistribuent ces relations. Gilles Deleuze (1968) a fait une très intéressante distinction entre deux couples de concepts pour remplacer l'opposition vrai / faux ou réel / irréel par la distinction actuel / virtuel. Virtuel et actuel sont tous les deux réels, mais tout ce qui constitue virtuellement (de manière immanente) ce monde ne s'actualise pas forcément. Réel est opposé à possible, et actuel à virtuel. Pour comprendre ces concepts, il faut se détacher de l'ancien sens de « possible ». Ici, le possible est déjà constitué : il se réalisera sans que rien ne change dans sa détermination ni dans sa nature. Au possible, il ne manque que l'existence pour être réel. Le possible ressemble à la réalité.

« Le virtuel ne s'oppose pas au réel, mais seulement à l'actuel. *Le virtuel possède une pleine réalité, en tant que virtuel.* [...] Le virtuel doit même être défini comme une stricte partie de l'objet réel — comme si l'objet avait une de ses parties dans le virtuel, et y plongeait comme dans une dimension objective. [...] La structure est la réalité du virtuel. Aux éléments et aux rapports qui forment une structure, nous devons éviter à la fois de donner une actualité qu'ils n'ont pas, et de retirer la réalité qu'ils ont. [...] Le seul danger, en tout ceci, c'est de confondre le virtuel avec le possible. Car le possible s'oppose au réel ; le processus du possible est donc une « réalisation ». Le virtuel, au contraire, ne s'oppose pas au réel ; il possède une pleine réalité par lui-même. Son processus est l'actualisation. On aurait tort de ne voir ici qu'une dispute de mots : il s'agit de l'existence elle-même. Chaque fois que nous posons le problème en termes de possible et de réel, nous sommes forcés de concevoir l'existence comme un surgissement brut, acte pur, saut qui s'opère toujours derrière notre dos, soumis à la loi du tout ou rien. » (Deleuze 1968, p. 269-273) Accepter que la

¹² Selin (2006) indique que la spécificité des exercices de scénario est que « différentes perspectives sur le monde peuvent être vraies même si elles se contredisent. » (p. 2)

logique de la planification est celle du possible et du réel, c'est reconnaître le caractère brutal de celle-ci. La logique bivalente est en effet réductrice, et la question de savoir si elle est nécessaire à certains moments est à chaque fois une question politique.

Pierre Lévy (1998) a consacré un livre à la définition du virtuel. Le virtuel est un complexe problématique, un nœud de tendances ou de forces qui accompagne une situation, un événement et qui appelle une actualisation. Par exemple, l'équation mathématique est une solution virtuelle, la graine est un arbre virtuel, une crise est un ensemble de renouvellements virtuels. L'actualisation est alors l'invention d'une solution à l'équation, ou tel arbre, ou encore une nouvelle situation. Le virtuel (les rêves, les souvenirs, l'imagination, les qualités pures, etc.) est réel dans la mesure où il a un effet sur nous, où il coexiste avec l'actuel. Toute information est virtuelle : sa possession n'implique pas sa destruction. Une information n'est ni matérielle ni immatérielle. L'actualisation d'une information est une production inventive. Une information est notamment produite par virtualisation d'un événement, c'est-à-dire l'extraction de composantes qui peuvent intéresser d'autres situations. Un contrat est aussi un processus de virtualisation puisqu'il crée des liens effectifs entre personnes et objets. Le virtuel n'est pas opposé à matériel. Les objets techniques sont une virtualisation de l'action, un réservoir d'inventions pour de nouvelles actualisations. Le feu est virtuel là où se trouvent des allumettes.

Les propositions prospectives prennent la forme de problèmes et de questions. L'actualisation est l'invention d'une solution à ce problème : l'ontologie de la prospective admet que « le temps est invention, ou n'est rien du tout »¹³. Les propositions planificatrices sont des énoncés sur la réalité et sont des solutions possibles. Dans le domaine de la réalité, le temps peut être un paramètre physique. Mais le temps prend son extension complète en tant que virtuel : il est constitué de ce présent actif, connecté aux événements passés, hérités, remémorés et interprétés, et aux futurs espérés, craints ou simplement imaginés.

L'enjeu est de pouvoir dire que « les événements futurs » sont virtuels mais pas actuels. Ou plutôt que la catégorie « réel » n'est pas appropriée à la question du futur. Dans le domaine du virtuel, le temps n'est pas un paramètre, mais l'ouverture d'une situation. Du point de vue de la planification, le temps ressemble à un calendrier de réalisations et l'avenir ressemble au présent. La temporalité de la planification est un temps linéaire orienté, à savoir la conception mécanique du temps, inventée au 17^e siècle. La temporalité de la prospective est faite d'événements et de devenirs dans lesquels le passé et l'avenir appartiennent virtuellement au présent. Il est alors normal que la réflexion prospective examine les événements imprévus, improbables, mais qui pourraient avoir d'énormes répercussions. L'ontologie des propositions virtuelles convient donc également au principe de précaution. Par contraste, la planification considère spontanément les tendances (ancrées dans la réalité) et les probabilités (hiérarchisation des possibilités). Sans surprise, la tension entre la prévisibilité et l'imprévisibilité est une source de controverses et de conflits entre les prospectivistes et les planificateurs. Certains prétendent que ce n'est pas la tâche de la prospective de faire des prédictions. D'autres cherchent à décrire des systèmes complexes dans un langage qui comprend les probabilités formelles et informelles pour faire des prévisions, tout en ménageant des futurs possibles et préférables. Cette tension est une autre façon de faire le contraste entre la prospective et la planification, au sein même des exercices de prospective. La propriété des probabilités est de réduire le nombre de futurs possibles. Comme la tension entre prospective et planification ne relève pas d'une discipline mais de modes de pensée hétérogènes, on peut la retrouver dans différents exercices, qu'ils soient de prospective ou de planification. Du point de vue de la planification les

¹³ H. Bergson, L'évolution créatrice, p. 341.

aspects prospectifs sont intégrés lorsque l'incertitude est prise en compte. C'est ce que fait par exemple la méthode du « scenario planning ».¹⁴

Le résultat de la réflexion prospective est la création de nouveaux cadres spatio-temporels, tandis que la pensée de planification mène à la réalisation d'un espace-temps. Le moteur de la pensée prospective est l'imagination, tandis que le moteur principal de la planification réside dans les institutions. Cette liste de contrastes entre prospective et planification n'est cependant pas exhaustive. D'un point de vue darwinien, les mécanismes de l'évolution sont fondés sur deux moments : la création de la diversité et la sélection des organismes adaptés à leur environnement. Il ya également un parallèle à tirer avec les deux « pouvoirs de représentation du collectif » décrit par Bruno Latour dans Politique de la Nature (1999). Le « pouvoir de prise en compte » est le travail qui vise à rassembler toutes les nouvelles propositions dans des exigences de perplexité et de consultation. Le « pouvoir d'ordonnancement » est de travailler à la compatibilité de ces nouvelles propositions sous les exigences de hiérarchisation et d'institution.

Ces exemples montrent que le processus de virtualisation est étroitement lié à la réflexion prospective. L'accent y est mis sur les relations entre entités, et sur les questions qui doivent être posées. Ce point de vue non essentialiste contraste avec la planification qui considère les systèmes comme des substances et tente de gérer leurs flux.

Le tableau 4 résume les contrastes évoqués entre la prospective et la planification.

Prospective		Planification
Compossibilité	<i>Logique</i>	Bivalence
Evénements & relations	<i>Ontologie</i>	Faits & substances
Virtuel/actuel: création	<i>Tensions</i>	Possible/réel : analogie
Virtualisation	<i>Processus</i>	Réalisation
Problèmes & questions	<i>Propositions</i>	Solutions & énoncés
Durée : présent continu avec passé et futur	<i>Temps</i>	Calendrier : le futur ressemble au présent
Evénements	<i>Ce qui arrive</i>	Tendances & probabilité
Actualisation : crée un nouvel espace-temps	<i>Résultats</i>	Un espace temps est réalisé
Imagination	<i>Moteur</i>	Institution

¹⁴ Scenario planning “is the process of generating causal story-like scenarios against which a strategy can be tested. In scenario-based decision making, strategic decisions are tested for robustness against a series of scenarios describing possible/plausible future worlds.” (Harries, 2003).

Création	<i>Evolution et ordre</i>	Sélection
----------	---------------------------	-----------

Tableau 4. *Oppositions de deux philosophies du temps*

Conclusion

La prospective et la planification ne sont pas des méthodes ou des domaines différents, mais des moments dans l'élaboration d'une pensée du futur. Ce sont différents modes de pensée. C'est pourquoi ils ne peuvent pas être facilement reliés ensemble. La difficulté d'articuler la prospective et la planification est due au fait que les catégories nécessaires pour penser les deux activités sont différentes. La planification part de ce qui existe ; la prospective commence avec la multiplicité des devenirs. Pour maintenir sa logique bivalente, la planification doit opérer une disjonction ontologique entre futurs contingents et propositions réelles. De son côté, l'ontologie de la prospective est constituée du virtuel et de toute sa multiplicité.

Penser le futur c'est penser le passé : que faut-il que la génération actuelle transmette des générations passées aux générations futures ? Penser le futur revient à penser tout court. Penser en oubliant son histoire, toujours située, et sans suggérer en même temps explicitement un futur possible n'est tout simplement pas penser. Si l'aspect brutal de la planification est parfois nécessaire pour faire avancer certaines choses, elle n'est cependant possible que par un saut de la pensée qui doit nier non seulement les possibles, mais aussi toute logique d'invention, c'est-à-dire finalement ce qui fonde l'existence même de la pensée.

Prospective et planification sont tous deux nécessaires pour un développement durable : les processus de virtualisation ont autant d'importance que ceux de réalisation. Le cadre du développement durable est constitué par la complexité et les incertitudes et porte sur un avenir souhaitable. Les aspects normatifs du développement durable peuvent d'ailleurs être si forts que certaines exigences semblent être contradictoires, comme l'opposition entre croissance économique et durabilité. Cette contradiction est résolue dans le passage d'un mode de pensée à l'autre. Le développement durable est une question d'être dans un environnement où les contraintes sont de plus en plus fortes. C'est pourquoi nous avons besoin plus que jamais de penser les procès de virtualisation.

Bibliographie

Barbieri Masini E., (2000), *Penser le Futur*, Dunod.

Bell, Wendell (2002), « A community of futurists and the state of the futures field », *Futures* 34, pp. 235–247

Bergson, Henri (1948), *Essai sur les données immédiates de la conscience*, P.U.F.

Cole, Sam (2001), « Dare to dream: Bringing futures into planning », *Journal of the American Planning Association* 67, pouvoirs publics. 372-383.

Couloubaritsis, Lambros & Wunenberger, Jean-Jacques (eds.) (1997), *Les figures du temps*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.

Deleuze, Gilles (1968), *Différence et Répétition*, P.U.F.

Giard, Etienne (s.d.), Le problème du futur contingent dans l'antiquité et la solution aristotélicienne, http://www.univ-lille1.fr/irem/manifs/jhasard/at_giard.pdf.

Godet, Michel (2004), *Manuel de prospective stratégique*, Dunod.

Harries, Clare (2003), "Correspondance to what? Coherence to what? What is a good scenario-based decision making?", *Technological Forecasting & Social change*, 70, pp.797-817

Kelly R.; Sirr L.; Ratcliffe J. (2004), « Futures thinking to achieve sustainable development at local level in Ireland », *Foresight - The journal of future studies, strategic thinking and policy*, February 6, pp. 80-90.

Latour, Bruno (1999), Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie, La découverte.

Lévy, Pierre (1998), *Qu'est-ce que le virtuel ?*, La Découverte.

Marien, Michael (2002), « Futures studies in the 21st Century: a reality-based view », *Futures* 34, pouvoirs publics. 261–281.

Mermet, Laurent (2005), *Etudier des écologies futures. Un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*, PIE-Pieter Lang.,

Selin, Cynthia (2006), « Trust and the illusive force of scenarios », *Futures*, 38, pp.1-14.

Slaughter, Richard, 'Where now for futures studies?', *Futures* 34 (2002) 229–233

Souriau, Michel (1937), *Le temps*, Félix Alcan, Paris.

Whitehead, Alfred N. (1993), *Aventures d'idées*, Le Cerf.